
RÉCITS DE L'HISTOIRE D'AFRIQUE

LE COMTE ROMANUS

I

En l'année 368 de notre ère, la ville de Leptis-la-Grande, en Afrique, était dans le plus grand émoi. L'on venait d'y arrêter un indigène nommé *Stachaon*, qui appartenait à la tribu des Austures, voisine de la ville. Ces Austures formaient la horde principale de la grande confédération des Houara, venue, depuis une centaine d'années, des confins de l'Égypte, et dont l'origine, si l'on en croit certains indices, remontait aux rois Tobba, si fameux dans les légendes arabiques.

Lors de leur émigration dans l'Ouest, ces nomades avaient amené avec eux de nombreux troupeaux de chameaux, à l'aide desquels ils parcouraient, pâturage par pâturage, les déserts immenses qui entourent le Fezzan, l'oasis de Gherma et celle de Ghadamès, où, comme on disait alors, la Phazanie, Garama et Kydamus (1). Déjà même d'intrépides aventuriers de leur race s'avançaient au delà de Kydamus, dans les profondeurs du Grand Sahara, et allaient découvrir *Gadaias*, depuis Ghât, à mi-chemin du Soudan. Bientôt même ces Hou-

(1) Les Européens qui n'entendent pas bien la prononciation indigène du ξ ont fini par écrire et prononcer Rerma, Radamès, Rat. L'ancienne orthographe latine et grecque doit pourtant leur montrer qu'ils se trompent.

ara devaient pénétrer dans le plateau central qui domine ces régions désolées, y établir une de leurs tribus et donner à ce plateau le nom de Djebel-Hoggar.

Pauvres comme tous les nomades qui n'ont pour seul bien que la laine de leurs moutons, menant une vie rude et triste, vêtus de haillons, ces sauvages ne pouvaient voir sans envie les belles campagnes du Tell tripolitain ; mais ce qui excitait par-dessus tout leur cupidité, c'étaient les riches vêtements, les meubles élégants, les tapis, les parfums, l'or, l'argent, les pierreries que possédaient les nobles Romains de la ville, c'étaient les beaux esclaves, les femmes blanches à la peau douce, bien plus désirables pour ces barbares que leurs compagnes hâlées du désert. Tous ces biens excitaient dans leurs cœurs une grossière convoitise et ils songeaient sans cesse, sous leurs tentes de poil, au moyen de se les procurer. Aussi le voisinage de ces barbares était-il pour la Tripolitaine un fléau redoutable, toujours menaçant, que les magistrats ne pouvaient conjurer qu'avec peine, et que le plus souvent ils combattaient en vain. Tantôt c'étaient des assassinats, des vols isolés, dont les auteurs restaient inconnus, tantôt de petites bandes qui battaient, un instant, la campagne et se fondaient à l'approche des patrouilles romaines, sans qu'on pût découvrir quelle horde les avait fournies ; tantôt c'était la tribu elle-même toute entière qui, sous le moindre prétexte, et sans prétexte le plus souvent, dévastait tout et, se plongeant aussitôt dans le désert, y attendait patiemment que les Romains vinssent lui offrir dans ses campements le pardon et la paix. Rien ne retenait ces farouches pillards, ni les serments, ni les désastres ; ils se riaient des uns et réparaient vite les autres.

A l'époque dont nous parlons, leur insolence n'avait plus de bornes : longtemps contenus par la terreur que le nom et les victoires de Julien inspiraient aux ennemis de l'Empire, et surtout par les sages mesures de guerre et d'administration qu'avait su prendre ce prince habile,

ils avaient appris sa mort avec une joie sauvage, et avaient aussitôt songé à tenter sur la Tripolitaine un de ces coups de main, inattendus en pleine paix, qui désespéraient si affreusement les provinciaux.

Pour rendre leur razzia plus complète et plus fructueuse, ils résolurent de pousser sur Leptis et de l'enlever par surprise ou par trahison. Ils dépêchèrent dans cette ville un de leurs chefs, nommé Stachaon, pour s'y renseigner et se ménager des intelligences. Les âmes romaines étaient alors si dégradées que cette espérance n'avait rien d'étrange. Heureusement, les magistrats romains avaient appris, par de cruelles expériences à se méfier des espions nomades : ils veillaient donc. D'ailleurs Stachaon, avec l'insolence habituelle aux barbares, quand ils se sentent forts, semblait prendre plaisir à violer les règlements municipaux : il en transgressait à tout instant les défenses. Cette conduite maladroite attira les yeux sur lui : on l'épia. On découvrit ses menées, et, au jour opportun, on l'arrêta tout à coup.

Cela fait, l'on eut bientôt trouvé des preuves flagrantes de sa mission perfide : on le traduisit donc devant le tribunal du président de la Province. Les preuves ne permettaient aucun doute : Stachaon fut condamné à mort.

Les Romains avaient toujours été durs envers les coupables ; mais, à cette époque, cette dureté, que le christianisme n'avait pas encore eu le temps d'amollir, était devenue une basse cruauté ; la mort simple par le bâton et la hache ne suffisait plus aux appétits féroces de la multitude surexcitée par les spectacles affreux du cirque : les raffinements de torture qu'avait inventés l'imagination forcenée des plus mauvais empereurs étaient passés dans les mœurs ; qui pis est, ils étaient passés dans la loi. Pour des fautes légères, on coupait les pieds ou les mains du condamné, et on le laissait mourir dans cet état ; parfois, on lui arrachait les yeux

avant de le mettre à mort. Souvent, on le brûlait tout vivant. Ce fut à ce dernier supplice que les juges romains, poussés par la colère et la peur, condamnèrent Stachaon. On prépara un bûcher : on lia le coupable à un poteau, et, aux cris confus de la multitude, on le fit périr dans les flammes.

II

Quand la nouvelle de cette exécution parvint aux chefs Austures, ils tombèrent dans une véritable rage ; mais ils n'en hâtèrent que plus l'exécution de leurs desseins : la force devait accomplir ce que n'avait pu préparer la ruse. Ils voulurent néanmoins colorer leur agression, et avec l'impudente mauvaise foi du sauvage sûr de ses forces, ils prirent pour prétexte de leur attaque l'exécution même de Stachaon. « Il était innocent, s'écrièrent-ils ; sa condamnation, sa mort ne prouvent rien, sinon la haine des Romains pour tout ce qui est indigène. De complot, de trahison, de crime, il n'en existait pas : l'accusation a été pure calomnie. Le seul crime de l'accusé, crime inexpiable pour ses juges, c'est qu'il était Austure ! — Eh bien ! reprenaient-ils avec un redoublement de fureur, c'est comme barbare, c'est comme Austure qu'ils l'ont tué, c'est comme barbares, c'est comme Austures que nous le vengerons ! »

Aussitôt, tout est en mouvement dans les camps des nomades ; les tentes sont abattues et pliées, les silos sont vidés ou masqués, les tellis sont remplis d'orge, les femmes, les enfants, les bagages chargés sur les chameaux ; en quelques heures, tout est prêt. Bientôt l'ordre est donné, et l'on voit les troupeaux, les familles, les richesses de la horde disparaître peu à peu dans les profondeurs du désert. Quelques cavaliers seule-

ment accompagnent l'émigration : tout ce qui peut porter les armes est resté au camp. Plusieurs jours se passent, puis, quand les objets de leur sollicitude sont mis, par quelques marches, à l'abri des représailles, les chefs donnent le signal. Au même instant, et de tous les points de la frontière, les bandes Austures se jettent sur le pays cultivé et s'avancent, comme un immense incendie poussé par le vent du Sud, jusqu'aux portes mêmes de Leptis... Tout ce qu'ils rencontrent de vivant est tué, massacré, torturé. « L'on eût dit, raconte un » historien du temps, l'on eût dit ces bêtes féroces du » cirque que leurs gardiens excitent dans leurs cages » pour les lancer plus furieuses dans l'arène. »

Les Tripolitains ne s'attendaient pas encore à une razzia si générale et si audacieuse. Hébétés par la peur, les paysans restaient immobiles et se laissaient tuer sans résistance ; d'autres gagnaient au plus vite les grottes et les cavernes si nombreuses en ce pays ; mais, avec la sagacité du sauvage, ces brigands avaient bientôt découvert ces cachettes et y massacraient sans pitié tous ceux qui ne leur paraissaient pas assez riches pour payer rançon. Après le meurtre, vint le pillage ; tout ce qui put s'emporter fut chargé sur les chameaux, les chevaux de bât, les mulets, les ânes dont les barbares s'étaient fait suivre ; tout ce qui ne put s'enlever fut livré aux flammes.

Une fois le pays bien dévasté, les Austures s'approchèrent de Leptis pour tenter de s'en emparer ; mais la hauteur des murs, le nombre des défenseurs les eurent bientôt lassés. Un beau jour, toute cette bande disparut jusqu'au dernier homme, comme elle était venue, laissant la campagne totalement nue et ravagée. Elle emmenait avec elle de nombreux prisonniers, et notamment l'un des principaux décurions de la ville, nommé Silva. Ce dignitaire avait été surpris avec toute sa famille, en villégiature dans sa maison de campagne.

Le désespoir était dans Leptis : ses environs n'étaient

plus qu'un désert; la ville elle-même ne devait son salut qu'à sa force militaire. Qui prouvait d'ailleurs qu'après avoir mis leur butin en sûreté, ces pillards ne reviendraient pas avant peu tenter contre elle une nouvelle agression qui, cette fois, réussirait peut-être. Des assemblées se formaient dans la ville: l'on y voyait discourir à la fois le Phénicien, descendant des anciens fondateurs de Leptis, dans cette langue punique qui avait survécu à tant de désastres et à tant de dominations, ou le paysan de la campagne dans son vieux langage numide, voisin de l'arabe; là, on entendait quelque Juif affranchi dans son langage syriaque; ailleurs, un colon européen dans le patois osque parlé par le bas peuple de Rome. Plus loin encore, c'était un groupe de magistrats qui discutaient la question dans ce latin altéré dont l'accent guttural semblait si ridicule aux hautains sénateurs de la capitale du monde. Le conseil municipal délibérait de son côté; et il rendit un *décret* (c'était le titre ambitieux qu'on donnait à ses décisions) ordonnant aux duumvirs en exercice d'écrire au comte d'Afrique pour le supplier instamment d'accourir avec des troupes au secours de la cité. La pétition, faite, fut remise au président de la Province. Celui-ci, qui se nommait Ruricius, la fit parvenir à son adresse, en l'appuyant de toutes ses forces.

III

Le Comte d'Afrique était le général en chef de toutes les troupes régulières du diocèse d'Afrique; son commandement s'étendait de la Malva aux autels des Philènes, sur une immense zone de 500 lieues.

C'était donc un des plus grands personnages de l'État Romain. Ce Comte, en effet, ne reconnaissait, comme supérieur hiérarchique, que le Maître des milices,

c'est-à-dire le ministre de la guerre de l'Empire. Au-dessous de lui, au contraire, il donnait des ordres à un grand nombre de tribuns, chefs des troupes de ligne, à force préfets de cohortes et d'escadrons réguliers ou auxiliaires, à des ducs militaires, à des prévôts de frontière, et enfin à une quantité de petits chefs indigènes dont les tribus, sous le nom de *fédérés*, aidaient, moyennant une solde, les corps-frontières à défendre les abords du territoire romain.

A ce moment de l'histoire, le Comte d'Afrique était un certain Romanus, l'un des plus méprisables personnages de cette époque fertile en coquins. Au premier abord, sa politesse empressée, son accueil doucereux devaient tromper ses victimes, et souvent, en effet, les trompait fort longtemps ; car il excellait dans l'art de rejeter sur autrui tout l'odieux de ses méfaits. Au fond, il était sans pitié, avide, corrompu, déterminé à commettre tous les crimes, et n'en paraissait que plus haïssable, quand on avait deviné son véritable caractère. Nul ne s'entendait comme lui à piller une province ; on eût dit, quand il la quittait, que l'ennemi y avait passé. « Ses exactions, a dit un historien qui l'a connu, faisaient plus de ravages là où il gouvernait, que toutes les courses qu'y pouvaient exécuter les tribus de la frontière. » D'ailleurs, il était d'une famille importante et comptait parmi ses parents le personnage le plus influent de la cour impériale. Ce dernier était le maître des offices *Remigius*, secrétaire-général de l'empereur et ministre du matériel de la guerre. Grâce à sa position, et grâce surtout à la faveur intime dont il jouissait auprès du maître, Remigius avait fait obtenir à son parent le gouvernement militaire de l'Afrique. Cette faveur néanmoins ne devait pas être gratuite : il était bien convenu entre le protecteur et le protégé que Romanus pillerait de son mieux sa province, mais qu'il partagerait avec le maître des offices le fruit de ses opérations malhonnêtes. De son côté, Remigius se chargeait d'arrêter au passage ou de faire

échouer toutes les réclamations que les provinciaux pourraient adresser à l'empereur. Telle était, en ce temps de décadence, la moralité des plus grands personnages, que Remigius et Romanus n'y étaient pas des exceptions. On vit bien pis encore dans les siècles suivants : on y vit l'empereur Justinien lui-même, au risque de faire manquer la conquête de l'Afrique, partager avec un général les profits illicites qu'il avait tirés de la cuisson incomplète du pain de troupe !

Romanus n'était pas venu seul en Afrique ; il avait amené avec lui, avec le titre de *vicaire*, c'est-à-dire de lieutenant, un certain *Vincentius*, son âme damnée, propre à l'aider et à le suppléer au besoin dans ses abominables manœuvres, et avec lui d'autres misérables en sous-ordre, dont l'un, nommé Cœcilius, était de la Tripolitaine, ce qui le rendait plus utile à être employé dans ses exactions.

En vérité, Remigius et Romanus pouvaient craindre les dénonciations du proconsul d'Afrique ou celles du vicaire du préfet du prétoire d'Italie. Ces deux magistrats, en effet, qui étaient les gouverneurs civils, l'un de la Proconsulaire, l'autre du reste de l'Afrique, n'étaient pas sous le commandement de Romanus ni même de Remigius ; mais, sans doute, ces personnages étaient trop occupés à pressurer de leur côté leurs provinces pour s'occuper des agissements du gouverneur militaire. Au surplus, Romanus sut tout d'abord s'assurer de la complicité de l'un d'eux, le vicaire d'Afrique Crescens.

Ce fut au moment où Romanus arrivait à Lambèse, qui était alors la capitale militaire de l'Afrique, et où il avait lui-même son quartier général, que lui arriva la requête des Tripolitains. Charmé d'avoir pour son début un bon coup à faire, le comte imagina aussitôt de faire payer aux suppliants les frais de l'expédition et de garder pour lui les sommes qu'il recevrait du fisc pour cet objet. Il répondit fort gracieusement aux députés qu'il allait se porter sur Leptis ; et, en effet, rassemblant rapidement

ses troupes, il les amena en peu de jours aux portes de la ville. Là, démasquant ses intentions, il déclara aux magistrats que, n'ayant pas de vivres pour ses troupes, pas de moyens de transport pour s'enfoncer dans le désert, il lui fallait 4,000 chameaux tout bâtés, avec des provisions en conséquence. « Sans quoi, ajoutait-il de » ce ton doucereux qui rendait sa dureté si haïssable, » sans quoi il lui serait impossible d'aller rejoindre les » Austures dans les sables où ils s'étaient retirés. »

Cette exigence inattendue stupéfia les habitants de Leptis. « Comment, s'écriaient-ils, comment pourrions- » nous vous fournir tout cela ? Tout ce que nous possé- » dions a été saccagé, brûlé, anéanti. Il ne nous reste » rien que la vie. Quoi ! nous aurons subi tant et de si » horribles désastres, et il n'y aurait d'autres remèdes » à nos maux que d'aussi énormes dépenses ? » A cela, Romanus répondait avec de grandes protestations de chagrin que lui n'y pouvait rien : « Je comprends votre » situation, disait-il, mais comprenez aussi la mienne. » Puis-je faire campagne, en vérité, sans transports et » sans vivres ? » Les Leptitains eurent beau prier, supplier, pleurer : rien n'y faisait ; la froide cupidité du Comte avait calculé que les riches, en engageant leurs biens-fonds, les gens de fortune modeste, en aliénant leurs derniers meubles, les pauvres, en vendant leurs enfants, pouvaient satisfaire à ses exigences ; il ne voulait donc pas renoncer à cette proie, bien décidé, si les Leptitains ne cédaient pas, à les abandonner, pour les punir, aux ravages des Nomades. En même temps il travaillait l'esprit de ses propres troupes pour les préparer à approuver aveuglément ses résolutions. Dans ses conversations avec ses généraux, dans ses rapports avec ses officiers, il se plaignait, d'un ton doucereux, de l'avarice des bourgeois de la ville, impudents personnages qui prétendaient que l'armée se fit détruire pour eux, et ne voulaient pas même lui donner les moyens de rejoindre l'ennemi. Les soldats d'alors n'étaient plus depuis longtemps ces ci-

toyens de la Grande République, que l'amour de la patrie armait pour sa défense ou pour sa gloire. Depuis Marius, l'état militaire n'était plus qu'un métier ; la soif du lucre et du butin était le seul mobile des soldats, grossiers mercenaires, pour la plus grande part étrangers à l'empire, souvent, d'ailleurs, enrôlés par force, et retenus seulement sous les drapeaux romains par la solde énorme qu'ils y touchaient. Cette solde, successivement accrue à chaque changement de règne, était devenue hors de proportion avec les ressources de l'État. Aussi était-elle pour les contribuables un insupportable fardeau. De pareilles troupes, cantonnées dans leur intérêt et dans leur cupidité, se souciaient fort peu des misères des provinciaux ; Romanus n'eut donc aucune peine à leur faire épouser sa querelle. Bientôt ce ne fut qu'une seule voix dans le camp pour se plaindre de la sordide avarice des Leptitains : « Que nous veulent ces bourgeois, » s'écriaient les soldats ? Partons ! rentrons dans nos » quartiers et nos garnisons ! Quand les Austures seront » revenus, cette cité économe pourra calculer ce qu'elle » aura gagné à n'avoir pas voulu nourrir et équiper ses » défenseurs. »

Au bout de 40 jours, Romanus se lassa le premier. Un beau jour, il leva son camp et, sans avoir fait la moindre démonstration contre les Nomades, il rentra directement à Lambèse, ramenant avec lui ses troupes furieuses contre les citadins qui leur avaient fait manquer une fructueuse expédition.

IV

C'était le moment où se réunissait à Leptis le Conseil provincial de la Tripolitaine. On nommait ainsi (*concilia*) des assemblées qui avaient lieu dans chaque province de l'Empire, et où chaque cité du pays

envoyait plusieurs députés pour conférer sur les intérêts communs. En beaucoup de régions, ces assemblées étaient antérieures à la réunion de ces pays à l'Empire romain. Dans ce temps-là, elles avaient un double but : religieux et politique. On y réglait la célébration des grandes fêtes pieuses du pays, et les cités s'y entendaient sur les intérêts de la région. Les Romains leur enlevèrent ce dernier caractère, et bien certainement, ils auraient tout à fait supprimé ces conciles, s'ils l'avaient osé ; mais ils eurent peur d'indisposer contre eux-mêmes les dieux topiques qui présidaient à la destinée de ces provinces. Ils se contentèrent donc d'en bannir absolument la politique : il fut permis aux cités de nommer des députés, et à ces députés de tenir des assemblées dans lesquelles ils pouvaient fixer la part contributive de chaque État dans les frais de ces cérémonies religieuses, organiser ces fêtes, et en déterminer la nature, la marche et l'importance. Ces députés purent même, sur les listes présentées par chaque cité, faire un premier choix des personnages qui pouvaient aspirer à la présidence de ces fêtes. C'était sur cette deuxième liste que le gouverneur de la province désignait le *Sacerdos Provinciæ*.

Tout d'abord, dans les premiers temps de la conquête, les préteurs veillaient avec un soin jaloux à ce que ces réunions ne fussent pas l'occasion de conciliabules politiques. Rome, dont le principe était alors de diviser pour régner, n'entendait pas qu'aucune cité eût d'autres alliés qu'elle-même, et ne lui permettait aucun rapport avec les cités voisines. Il en était du moins ainsi dans le début. Mais, plus tard, lorsque trois ou quatre générations se furent succédées depuis la conquête du pays, et quand l'habitude d'obéir eût fait disparaître des cœurs l'hostilité qui avait jadis survécu à la défaite, on se relâcha un peu de cette sévérité primitive. La province une fois bien romanisée, la politique de l'Empire n'avait plus d'avantage à maintenir ce système de division. On rendit donc, à mesure qu'on

le trouvait opportun, aux députés envoyés par les cités à l'assemblée religieuse de la province le droit de conférer entre eux, sous la surveillance du gouverneur romain, sur les intérêts communs de la région. On permit même à ces assemblées de prendre certaines résolutions, soumises d'ailleurs à la sanction du gouverneur romain, et on leur accorda le droit, jusqu'alors restreint aux cités, d'adresser au Sénat et à l'Empereur leurs vœux et leurs plaintes par des députés.

Rome qui, en général, laissait très volontiers aux vaincus ceux de leurs usages locaux qui ne contrariaient pas sa politique, avait gardé à ces assemblées leur périodicité et leurs formes antiques. Selon donc qu'elles l'étaient avant la conquête, elles étaient demeurées soit annuelles, soit biennales, soit quinquennales. De même, dans les premiers temps, on avait continué à les célébrer à leurs époques primitives, différentes selon les provinces; depuis, pourtant, on les avait ramenées peu à peu à une seule et même date, qui était le 1^{er} août, jour où l'on fêtait dans la capitale du monde la divinité de Rome et d'Auguste. L'Empire en avait imposé la célébration à toutes les cités du monde romain, et punissait sévèrement celles qui se permettaient de la négliger.

Dans la Tripolitaine, cette fête se tenait tous les ans, ainsi que l'assemblée politique qui en était la suite. Les Leptitains portèrent leurs plaintes à celle-ci, et comme toutes les villes de la région avaient tout à craindre des Austures, qui pouvaient venir les ravager à leur tour, les membres du conseil furent bientôt d'accord qu'il fallait porter à l'Empereur une réclamation collective contre le comte Romanus, dans laquelle on dépeindrait au souverain l'état lamentable de la province. On rédigea donc une dépêche en ce sens et l'on obtint même du président de la province, Ruricius, qu'il appuierait cette pétition. On choisit alors les députés chargés de porter cette pièce à l'empereur. Le choix tomba sur Sévère et

Flaccianus. Ces députés devaient en même temps présenter au maître du monde romain des statues d'or figurant des Victoires. C'était un antique usage que le Sénat d'abord, les empereurs ensuite avaient encouragé, et qui était devenu par la force du temps un impôt régulièrement exigé des députations que les provinces et les villes envoyaient au chef de l'Etat. Julien avait tenté de l'abolir ou du moins de le modérer; mais l'avidé Valentinien l'avait fait revivre dès les premiers jours de son règne.

C'était un terrible souverain que l'empereur C. Flavius Valentinianus. Dans ce siècle de cruauté et de férocité, on disait de lui que c'était la cruauté et la férocité même assises sur le trône du monde. Son grand bonheur était de voir verser le sang; les cris de la douleur étaient pour lui la plus agréable des musiques. Dans son règne de dix ans, jamais il ne fit grâce, une seule fois, de la peine capitale. Ses favorites les plus chères étaient deux ourses qu'il nommait *Mica* (la paillette), *Innocentia* (la douceur), auxquelles il donnait de la chair humaine à dévorer. L'une d'elles ayant déchiré et englouti un certain nombre de condamnés, il déclara qu'elle avait bien mérité de la patrie, et la fit rendre, pour récompense, à la liberté des forêts. Il avait les accès de colère fréquents et redoutables. Il punissait de mort la faute la plus excusable. Dans une chasse, un misérable valet de chiens, qu'un de ses dogues lacérait à belles dents, eut le malheur d'en abandonner la laisse: Valentinien le fit périr sous le bâton. Tout débiteur du fisc devenu insolvable était puni de la peine capitale. Jusqu'aux plaisanteries de ce sombre personnage étaient des arrêts de mort. Un magistrat d'Afrique lui demanda, un jour, de l'avancement: « Que veut cet homme? » répliqua l'empereur. — Un déplacement? — Qu'on lui déplace la tête!! » Et cet ordre horrible fut exécuté.

Tel était Valentinien. Et pourtant, si exécré qu'il fût, nul n'osait désirer sa mort; les mœurs étaient

alors si atroces et si cruelles, que ces horreurs ne soulevaient pas l'indignation. C'était un excellent général, un administrateur probe, intelligent, sévère ; on l'endurait de peur d'un pire. Ce n'est pas le seul cas de l'histoire où l'on ait vu un peuple faire bon marché des crimes d'un prince, s'il assurait à son pays les avantages de l'ordre et de la tranquillité.

Par une contradiction singulière, ce tyran féroce était chrétien fervent et résolu. Capitaine des gardes de Julien, qu'il accompagnait, un jour, à un sacrifice que ce prince allait faire aux anciens dieux de la Grèce et de Rome, Valentinien frappa un prêtre payen, qui avait jeté sur lui quelques gouttes d'une eau lustrale consacrée à ces fausses divinités.

Au moment qui nous occupe, Valentinien était occupé d'une guerre terrible contre les Germains et y employait toutes les ressources de son génie politique et militaire. Toute sa cour l'y avait suivi, ainsi que ses ministres et son immense chancellerie logée toute entière dans le luxueux palais impérial de Trèves. Ce fut dans cette ville que le rejoignirent les humbles députés de la province Tripolitaine, Sevère et Flaccianus.

Leurs ennemis politiques étaient déjà prévenus de leur arrivée prochaine. A peine le Conseil général de Leptis avait-il pris la décision d'envoyer des députés à l'empereur, que Romanus en avait été avisé. Aussitôt il avait dépêché en hâte un courrier à Remigius pour l'avertir du coup qui le menaçait et le prier de parer cette attaque. « Ce qu'il faut obtenir, ajoutait-il, c'est » que l'affaire soit considérée comme dénuée d'informa- » tions suffisantes et renvoyée soit devant le Comte » d'Afrique, c'est-à-dire devant moi, ou tout au moins » devant le vicaire d'Afrique. Ce vicaire, disait Roma- » nus, est Crescens ; il est mon ami et j'en suis sûr » comme de moi-même. »

Arrivés à Trèves, les députés Tripolitains demandèrent à l'Empereur la faveur inappréciable d'une audience,

à fin de lui présenter au nom de ses humbles sujets de la Tripolitaine les statues d'or fondues en son honneur, et de remettre entre ses mains la dépêche suppliante qu'ils osaient respectueusement lui adresser. Le temps n'était plus où le premier Auguste se laissait approcher par les citoyens de Rome ; depuis cette époque, trois siècles et demi avaient passé, et les empereurs, par une suite de transformations, étaient arrivés à être traités comme des divinités vivantes. Dioclétien en dernier lieu avait imaginé un cérémonial emprunté aux cours asiatiques, qui le dérobaux yeux de la foule. Le monarque n'était abordé que comme un Dieu ; sa résidence était regardée comme un temple, ses serviteurs comme des prêtres. Constantin lui-même, le fondateur du christianisme impérial, s'était laissé élever des autels en Afrique et les faisait desservir par des collèges sacerdotaux.

L'audience fut accordée. Au jour dit, les députés furent amenés en grande pompe dans le palais sacré. Le maître des cérémonies les introduisit dans une salle immense, rehaussée de mille dorures, éclairée de mille lustres, fermée par le fond d'un vaste rideau de pourpre.

Tout à coup le voile s'écarta devant eux, et les députés se prosternèrent éblouis devant le plus merveilleux spectacle du monde. De chaque côté de cette salle nouvelle, ornée de marbre et d'or, se dressaient de toute leur haute taille, immobiles comme des statues, les *protecteurs* de l'empereur, officiers d'élite, choisis avec le plus grand soin parmi les plus beaux hommes de l'Empire pour former la garde particulière du souverain. Plus loin, des militaires et fonctionnaires de tout grade, tout brillants d'or, d'argent, de brocards et de pierreries dans leurs éclatants uniformes, entouraient un trône élevé, recouvert d'un dais de pourpre, semé de diamants. Sur ce trône l'Empereur Auguste Caius Flavius Valentinianus, « le Pieux, l'Heureux, l'Invaincu, le Germanique, le Britannique, le Gothique, le Souverain pontife, » investi pour la 2^e fois de la puissance tribunicienne,

« le Père enfin de la patrie » se tenait assis dans une froide et sévère immobilité, semblable à une statue divine. Tout émus, comme l'exigeait l'étiquette, les députés s'agenouillèrent trois fois sur les tapis pourprés et implorèrent, par la voix de leur introducteur, le bonheur de baiser un pan du manteau impérial. D'un coup d'œil dédaigneux, le maître permit qu'on leur accordât cette faveur. Quand ils se furent prosternés aux pieds de l'empereur, les députés offrirent les victoires d'or, les déposèrent humblement sur les marches du trône, et remercièrent, en pleurant de joie (car c'était aussi d'étiquette), le souverain de la bienveillance extrême qu'il leur avait accordée. Puis, toujours à genoux et courbés, ils tirèrent du sachet précieux qui les contenait, la dépêche de leurs commettants et celle du président Ruricius. Un officier du palais les reçut de leurs mains sur un plat d'or, les montra au monarque et, sur un second coup d'œil de l'empereur, les remit entre les mains du maître des offices. L'audience était terminée. Les ambassadeurs baisèrent encore une fois le pan du manteau impérial et se retirèrent à reculons, toujours courbés sous la majesté du temple. Le rideau se referma. Ils quittèrent le palais.

Le maître des offices, qui venait de recevoir le placet des Tripolitains, était Remigius, le parent et le complice du comte d'Afrique. Sa charge lui imposait le devoir d'étudier l'affaire et de présenter un rapport au souverain. Sous un autre prince que Valentinien, le rapport n'eût jamais été fait, et la protestation des Africains serait restée enfouie dans les archives de la chancellerie impériale ; mais Valentinien, je l'ai dit, était actif, travailleur et fort jaloux de son autorité. Remigius n'osa pas omettre un rapport sur une affaire de cette importance. Mais on peut deviner dans quel esprit il fut rédigé. A l'aide des notes fournies par Romanus, les faits furent altérés, les ravages réduits à des pilleries sans conséquence, les plaintes tournées en ridicule. Le

comte y fut représenté comme un administrateur actif, zélé, honnête, fidèle, pour un bon général calomnié par des subordonnés malveillants. Il concluait donc à renvoyer l'accusation et les accusateurs, sinon devant le comte lui-même, tout au moins devant le vicaire du préfet du prétoire d'Afrique. Ce vicaire, disait Remigius, fonctionnaire civil, égal par le rang à Romanus, désintéressé dans la question, était voisin des faits et mieux placé que tout autre pour porter à leur sujet un jugement impartial. Cependant Valentinien hésita : d'une part, les accusations passionnées des provinciaux, leurs assertions si précises méritaient quelque attention ; de l'autre, le portrait qu'un ministre, dans lequel il avait toute confiance, lui faisait du général accusé, l'empêchaient de penser qu'il pût être coupable. Il y avait là des contradictions qui embarrassaient son esprit ordinairement sagace. D'autre part, il était fort occupé par cette guerre des Germains, qui lui prenait toutes ses pensées et tous ses soins. Il remit donc sa décision définitive à un autre moment, et prescrivit que les députés resteraient à Trèves pour être admis à une audience spéciale. Pour le moment, il décréta, malgré les efforts de Remigius, que le président de la Province Tripolitaine, Ruricius, serait chargé, jusqu'à nouvel ordre, des affaires militaires de cette province. Ce service n'avait d'ailleurs rien de bien anormal. Il était assez ordinaire, au contraire, dans les provinces-frontières, que le président fût aussi chargé des fonctions de duc de la marche militaire, ou, comme on disait alors, de *dux limitaneus*.

L'audience promise ne fut jamais donnée. Au milieu des graves préoccupations que lui causaient, chaque jour, les attaques des innombrables nations barbares qui bordaient le Rhin et le Danube, et menaçaient sans cesse de leurs masses immenses les Gaules, l'Italie l'Illyrique et la Thrace, Valentinien perdit vite le souvenir d'une incursion éphémère de bergers africains, d'ailleurs rentrés depuis longtemps dans leurs déserts de

sable. Qu'importait ce malheur isolé à côté des désastres successifs que le vieux Sapor, cet indomptable roi des rois de l'Asie, faisait subir aux armées romaines d'Arménie ? D'ailleurs Remigius veillait, et tout ce que la mauvaise volonté des bureaux pouvait accumuler de contre-temps et de fins de non-recevoir fut employé à empêcher les députés de Leptis de présenter de nouveau leur requête. Remigius, au contraire, toujours présent, toujours actif, pouvant choisir le moment opportun, pensait sans cesse aux intérêts de son protégé. Aussi, profitant, un jour, d'une occasion favorable, obtint-il de la faveur du maître que le commandement militaire de la Tripolitaine serait rendu au comte d'Afrique.

V

Cependant les Austures, du fond de leurs déserts, avaient d'abord vu avec une véritable inquiétude l'armée des Romains arriver à Leptis. Leur étonnement avait été ensuite fort grand, en remarquant qu'elle ne bougeait pas, et leur joie fut très vive en apprenant qu'elle regagnait, sans coup férir, ses quartiers de la Numidie. Sans doute aussi, leurs affidés leur avaient-ils répété les plaintes arrachées aux Leptitains par l'inaction du comte, les récriminations de Romanus et les propos menaçants des soldats contre les provinciaux. Encouragés par ces dissensions intestines, sûrs d'ailleurs de n'avoir rien à craindre de l'armée régulière, ils préparèrent en silence une nouvelle incursion plus formidable que la première et embrassant plus de terrain encore dans ses ravages. Au jour dit, ils se précipitèrent en masse sur tous les points des territoires de Leptis et d'Aca et y promènèrent en quelques instants le massacre et l'incendie. Leur invasion ne rencontra pas d'obstacles sérieux. Ruricius, dépossédé du commandement mili-

taire, n'avait pu organiser la défense du pays. Quant à Romanus, immobile à Lambèse, il contemplait, avec une joie méchante la ruine d'une province qui avait osé se plaindre de lui. Les habitants pourtant tentèrent une faible résistance: quelques petits combats furent livrés; mais les Austures culbutèrent sans peine les maigres corps de provinciaux qui voulurent leur barrer passage. Ces détachements furent presque tous détruits; les miliciens qui les composaient furent tués ou faits prisonniers. Pour donner l'exemple, plusieurs décurions s'étaient mis à la tête de ces bandes: ils payèrent de leur vie cette courageuse détermination; mais l'histoire a conservé les noms de deux de ces braves gens, et ce n'est que justice de les proclamer ici; l'un, nommé Rusticianus, avait été prêtre d'Apollon; l'autre, Nicasius, était l'un des deux édiles actuels de Leptis; tous deux brillaient au premier rang parmi les notables de la ville.

La nouvelle de ce second désastre parvint aussitôt à Valentinien, dans les Gaules. Elle frappa vivement son esprit. En réalité, c'était un prince sagace et qui en tirait justement vanité. Au fond, il n'avait cédé qu'à contre-cœur aux désirs de son maître des offices. Ce second malheur lui sembla mériter une enquête sérieuse. Soupçonnant, sous ces tristes faits, quelque intrigue profonde et ténébreuse, il prit le parti d'envoyer en Afrique l'un de ses confidents, nommé Palladius, qui remplissait auprès de lui la fonction importante de *tribun et notaire*, identique à notre charge actuelle de conseiller d'État.

Parmi les opérations que Valentinien chargea Palladius d'exécuter, il s'en trouvait une de la plus grande importance. Il lui remit les sommes dues aux troupes d'Afrique et lui donna la mission de payer lui-même aux comptables des corps ce qui revenait à leurs soldats. Cette mission se rattachait évidemment à la première. Sans doute l'empereur soupçonnait que les échecs subis en Afrique provenaient de fraudes commises par les chefs de corps sur leurs effectifs. Il était commun, en

effet, à cette époque, que les états de solde portassent des effectifs imaginaires, bien supérieurs aux effectifs réels. Les officiers, loin de tout contrôle, en étaient quittes pour présenter aux revues de paiement, qui chez les Romains étaient trimestrielles, des hommes de paille qui touchaient l'argent du trimestre et le leur rendaient ensuite. Ils envoyaient aussi en congé des soldats qu'ils continuaient à porter comme présents, et dont ils gardaient la solde. Aussi, quand il fallait marcher à l'ennemi, les troupes mises en avant se trouvaient-elles souvent insuffisantes. Palladius, en payant la solde, devait donc examiner avec soin les contrôles et vérifier les états périodiques d'effectif.

A la nouvelle de l'envoi de Palladius, Romanus se crut d'abord perdu ; mais dès qu'il apprit que ce délégué était lui-même chargé d'un maniement de fonds, il se jugea sauvé. Sans doute, Remigius lui avait fait connaître le caractère de ce personnage. A cette époque de dégradation morale où personne n'était pur de concussions, Palladius ne pouvait l'être plus qu'un autre. Romanus envoya donc ses affidés à tous les comptables des corps de troupe. « Palladius, leur faisait-il dire, est un homme » puissant à la cour, un favori de l'empereur, un haut » personnage. Ce n'est pas avec ces hommes-là qu'il » faut se montrer sévère et difficile. Sans doute, il lui » serait agréable que la commission dont il est chargé » lui rapportât quelques avantages. Si vous m'en croyez, » ne lésinez pas avec lui. Laissez-lui, croyez-m'en, une » bonne partie de ce qu'il vous apporte. Vous trouverez » bien par la suite l'occasion de retrouver ce qui vous » manquera, et lui-même vous en dédommagera à la » cour, en vous procurant de l'avancement. Faites-moi » seulement savoir ce que vous lui aurez donné. »

Il fallait que la corruption fût bien générale pour qu'un gouverneur du rang de Romanus pût donner de tels conseils à ses employés. Ceux-ci les trouvèrent excellents et s'y conformèrent. Palladius ne manqua pas

d'accepter ce qui lui était offert si généreusement, puis, cette mission terminée, et ses coffres bien remplis des deniers volés à l'État, il se rendit à Leptis pour juger de la situation de ce pays.

Il le trouva dans un état indescriptible de désolation. Palladius n'était pas encore débarqué à Carthage, que les Austures, enhardis par leur double succès et l'inaction volontaire des troupes réglées, avaient dirigé contre la province une razzia terrible, plus cruelle encore que les deux premières. Comme ces bandes d'oiseaux de proie qu'excite le carnage, leurs hordes s'étaient abattues sur le pays et n'y avaient rien laissé de vivant. Dans leur rage même, ces sauvages s'attaquaient aux choses inanimées et s'appliquaient à rendre le pays inhabitable; partout où ils passaient, ils coupaient par le pied tous les arbres à fruits et déracinaient toutes les vignes. Quelques paysans téméraires étaient venus relever leurs cabanes et ensemençer leurs champs; quelques propriétaires étaient rentrés dans leurs villas; quelques-uns à peine s'échappèrent; les autres furent tués ou, s'ils étaient riches, gardés prisonniers. Quand elles ne trouvèrent plus rien à massacrer ou à piller, ces bandes songèrent à se retirer. Mais cette retraite se fit à petites journées, tranquillement, sans se presser. On voyait défiler vers le désert de longues troupes de chameaux et de mulets chargés des meubles et des riches costumes des provinciaux, du blé, des paysans, des femmes et des enfants qu'ils espéraient revendre ou rançonner.

A leur suite, enchaînés deux à deux et rattachés par de longues cordes aux selles des cavaliers nomades, se traînaient péniblement les malheureux prisonniers, dépouillés de tout vêtement, accablés par la fatigue, la chaleur, la faim, la soif. Souvent ils retardaient la marche de la colonne: les barbares alors les accablaient de coups de bois de lance. S'ils tombaient, ils les frappaient encore; si leurs pieds mutilés leur refusaient le service,

les barbares les achevaient à coups de pointe ou à coups de sabre et les laissaient tout palpitants sur la route. Parmi ces captifs, l'un des plus misérables était un riche habitant de Leptis, nommé Mychon, surpris par les envahisseurs sous les murs mêmes de la ville. Comme il souffrait de la goutte et paraissait incapable de fuir, les barbares avaient négligé de le lier et le laissaient se traîner avec les bagages. Sur son chemin, il rencontra un puits, et, soit désespoir, pour en finir, soit vague espérance de disparaître sans être vu, il s'y laissa tomber. Mais il s'y jeta si malheureusement qu'il se brisa une côte. Attirés par ses cris, les barbares accoururent et le retirèrent à moitié mort. A cette vue, ils tremblèrent de perdre sa rançon, qu'ils espéraient fort considérable, et tout à coup, rebroussant chemin, ils retournèrent sur Leptis. Cette ville les revit donc encore une fois sous ses murs. Ils exposèrent ce malheureux près d'une porte. Ses appels attirèrent la foule sur les remparts : il fut reconnu. Sa femme fut prévenue et, toute en larmes, eut à entamer, du haut des murailles, avec les barbares qui gardaient son mari, une négociation de rachat. Le prix fut convenu : une corbeille pleine d'argent fut descendue le long de la muraille. En échange, Mychon fut attaché par ses gardes à des cordes qu'on avait jetées du haut des murs et hissé de cette façon jusque dans la ville. On le porta aussitôt chez lui ; mais sa blessure échauffée par les fatigues et les privations était mortelle : il expira deux jours après.

Cependant le retour des barbares avait ramené dans la ville le plus cruel émoi. Les femmes, dès qu'on leur avait annoncé l'ennemi, avaient été prises d'une terreur folle. Au moindre cri, au moindre bruit, elles se dressaient tout éperdues, et, sans but, sans direction, elles se sauvaient au hasard, à travers les rues de la ville, en poussant des clameurs et des hurlements d'effroi. Ces cris arrivaient jusqu'aux rôdeurs ennemis qui se glissaient en cachette jusqu'aux pieds des remparts de la

place. Ils en avertirent aussitôt leurs chefs, et, lui représentant la population comme terrifiée et incapable de se défendre, ils exigèrent qu'on tentât l'aventure d'un siège ou au moins d'un assaut. Mais, redoutables en plaine, ces féroces cavaliers ne pouvaient rien contre des murailles telles que celles de Leptis, que Septime Sévère avait fortifiées avec tout l'amour qu'il portait à sa ville natale et à sa famille qui y avait gardé sa résidence. Ces murailles étaient d'ailleurs munies d'une quantité de ces balistes, de ces catapultes, de ces scorpions, qui formaient l'artillerie du temps. Quelques boulets de pierre lancés avec raideur par ces terribles machines écrasèrent les premiers Austures qui se montrèrent à découvert. Aussi n'essayèrent-ils pas de siège régulier. Ils tentèrent bien quelques escalades et surprises de nuit; mais comme ils y perdirent leurs plus audacieux guerriers, ils se rebutèrent vite, et, au bout de huit jours, se décidèrent à se retirer.

Ce départ laissa quelque répit aux Leptitains; mais, si les nomades étaient partis, rien ne les empêchait de revenir: les milices de la ville étaient détruites ou découragées, le chef militaire de l'Afrique, commandant des troupes régulières, non seulement refusait tout secours, mais encore était ouvertement hostile. Il ne restait plus d'espoir, sinon un seul, bien faible, bien incertain, qui était de recourir encore une fois à l'Empereur. Faute de mieux, on voulut tenter l'aventure: peut-être, espérait-on, les nouveaux députés seraient-ils plus heureux que les premiers. On fit un nouveau choix: les ambassadeurs désignés se nommaient Pancratius et Jovinus. On refondit pour eux les Victoires d'or nécessaires pour obtenir audience, et on leur donna pour mission d'exposer les faits déplorables qui s'étaient passés sous leurs yeux. Ruricius, cette fois comme l'autre, remit aux députés une dépêche où il dénonçait à nouveau l'abominable conduite de Romanus. Pancratius et Jovinus quittèrent aussitôt Leptis et se rendirent

tout droit à Carthage pour y prendre un des courriers réguliers qui faisaient le service entre l'Afrique et l'Europe.

A Carthage, ils rencontrèrent Palladius qui venait de la cour et, avec Palladius, les premiers députés que l'empereur avait renvoyés, sans les entendre, par devant le comte d'Afrique et le vicaire du Préfet du prétoire. Les nouveaux ambassadeurs, devant cette décision impériale qui faisait Romanus juge dans sa propre cause, estimèrent plus nécessaire encore de se présenter à l'Empereur. Ils s'embarquèrent donc pour la Sicile et poussèrent de là jusqu'à Trèves où se trouvait encore Valentinien; mais, pendant qu'ils faisaient des démarches pour obtenir audience, l'un d'eux, Pancratius, mourut et Jovin resta seul pour supporter le poids de cette ambassade. Plus passionné que ferme, Jovin devait prouver bientôt à ses concitoyens qu'ils s'étaient trompés sur la solidité de son caractère. A la même époque, un des premiers députés revenus des Gaules tombait malade, à Carthage, d'un mal violent qui l'emporta en peu de jours.

Palladius venait en Afrique avec l'intention bien nette de découvrir la vérité. Quand donc il eut payé la solde des troupes de la façon que nous avons dite, il se rendit dans la Tripolitaine pour y remplir sa seconde mission. A Leptis, il eut affaire tout d'abord à deux notables influents, Erechthius et Aristomènes, qu'il trouva encore indignés, comme c'était naturel, des infâmes procédés de Romanus. Ils lui peignirent, avec une noble liberté de paroles et avec toute l'éloquence de la douleur, leurs propres malheurs, ceux de leurs concitoyens et ceux aussi des villes voisines. Palladius les emmena avec lui dans son inspection et se fit conduire par eux dans tous les cantons, dans tous les villages dévastés. Ceux-ci ne trompèrent ni sa confiance ni celle de la province, et lui firent voir la situation du pays dans son affreuse réalité. Tant de deuils, tant de désastres indignèrent franche-

ment Palladius : il rentra furieux à Carthage, prêt à accabler Romanus de reproches menaçants.

Celui-ci l'attendait de pied ferme : quand le tribun lui rendit visite, il se laissa d'abord traiter avec le plus grand mépris. Outré de ce calme ironique, Palladius s'emporta. Oui, s'écria-t-il, de tels actes sont infâmes, et je me charge de dire toute la vérité sans réserve à l'empereur. Romanus l'écoutait en souriant. « Moi aussi, » dit-il, j'irai à Trèves, et quand j'y serai, je pourrai moi aussi dénoncer au souverain des faits singuliers et étranges. Je lui dirai, entre autres, de quelle façon ses incorruptibles secrétaires, ses austères tribuns savent faire la solde des troupes ; je lui indiquerai, en détail, article par article, régiment par régiment, quelle remise a faite à l'un d'eux chacun des intendants de l'armée d'Afrique, et je lui montrerai, par une simple addition, ce qui est entré de deniers publics dans les coffres d'un seul personnage. »

A ces mots, Palladius, atterré, vit le piège où le comte d'Afrique l'avait fait tomber : il comprit qu'il était au pouvoir de cet audacieux coquin. Il eut bientôt fait de sacrifier les Tripolitains à sa sûreté personnelle. Romanus n'en demandait pas plus, et ces deux misérables personnages furent bientôt d'accord. Il fut convenu entre eux que Romanus ne soufflerait mot des remises de solde ; mais que, de son côté, Palladius, de retour auprès de Valentinien, prendrait la défense de Romanus et déclarerait que les Tripolitains n'avaient adressé contre le comte d'Afrique que des rapports mensongers et calomnieux.

Ce pacte d'infamie fut exécuté de point en point. Valentinien, trompé par le rapport de Palladius, tomba dans une de ces fureurs de despote qui le rendaient si souvent l'égal des Maximin et des Gallien. Des deux derniers députés venus à Trèves, l'un était mort, l'autre se tenait tout tremblant dans une hôtellerie de la ville ; l'empereur ordonna qu'on l'y saisît, et qu'on l'envoyât

enchaîné à la justice du vicaire d'Afrique, auquel il adjoignit en sous-ordre Palladius lui-même. Quant à Aristomène, quant à Erechthius, que le misérable tribun avait abandonnés à la vengeance de Romanus et dénoncés comme des calomniateurs à Valentinien : « Je veux, » j'ordonne, s'écria l'empereur, que ces beaux parleurs » soient punis par où ils ont péché ; qu'on leur coupe la » langue pour châtiment de leurs bavardages. » Heureusement pour eux, on les prévint à temps de cet ordre barbare ; ils se cachèrent si bien qu'on ne put les retrouver. De la part de ceux qui les recélaient, c'était un acte de courage qui pouvait leur coûter cher, car Valentinien était impitoyable dans ces occasions. Tout fervent chrétien qu'il était, il n'en avait pas moins fait décapiter un prêtre catholique, parce qu'il avait essayé de dérober à ses recherches le proconsul Octavien accusé *d'avoir songé* à la révolte.

Jovin ne pouvait échapper si facilement ; Palladius le traînait à sa suite, de Trèves à Carthage, et de là en Tripolitaine. Romanus cependant n'avait pas perdu son temps. Avisé par Remigius de ce qui s'était passé à la cour impériale, il avait dépêché à Leptis un de ses affidés, nommé Cæcilius, qui était de la province. Celui-ci alla trouver, l'un après l'autre, les notables du pays : « Votre cause est perdue, leur dit-il, la réclamation de » vos députés n'a pas abouti. Sur le rapport de Palladius, » l'empereur a donné raison au Comte d'Afrique et vous » a livrés à sa colère. Pourtant vous pouvez vous sauver » personnellement encore. Accusez Jovin d'avoir trompé » votre confiance, d'avoir présenté les faits tout autrement qu'il n'en avait la mission. A ce prix je vous » promets le pardon de Romanus. »

Les caractères étaient si abaissés à cette époque que la négociation réussit. La peur, les promesses, quelques sommes adroitement distribuées, décidèrent les décurions à jouer cette infâme comédie. Le lieutenant de Romanus, Vincentius, étant arrivé à Leptis avec Palla-

dius et son prisonnier, ils rassemblèrent le Conseil municipal et y firent amener Jovin, entouré de gardes. Mais à peine était-il apparu dans l'enceinte, que tous les curiales se levèrent impétueusement, et, lui montrant des poings menaçants, l'accusèrent violemment d'avoir honteusement abusé de leur confiance, en rapportant au souverain d'odieuses calomnies contre Romanus. « Quant votre patrie, lui criait-on, vous a nommé parmi » ses députés, elle ne vous avait pas chargé d'accuser » le comte; elle vous avait, au contraire, prescrit de » faire son éloge ». Tout aussitôt on dressa procès-verbal de cette scène et Jovin fut reconduit à sa prison. Il y réfléchissait tristement sur sa malheureuse condition, tremblant et craignant la mort, quand la porte s'ouvrit. Celui qui entra était un agent de Cæcilius: « Écoute, » Jovin, lui dit-il, Romanus ne veut pas ta mort; ce qu'il » lui faut, c'est un amas complet de preuves en faveur » de son innocence. Tout est fini pour toi: tes collègues, » après t'avoir poussé à ta perte, t'ont lâchement abandonné. Qu'espères-tu? Fais comme eux et déclare que » tu as menti au prince et que tu t'en repens. Tu échapperas ainsi au dernier supplice. » Abandonné de tous, faible de caractère, le malheureux Jovin accepta ce triste marché et copia la déclaration qu'on lui demandait.

Cet acte signé, il ne restait plus rien de l'accusation contre Romanus: le procès-verbal de la séance de Leptis et la déclaration de Jovin mettaient tout à néant. Palladius partit de Carthage, emportant ces dernières pièces du procès, et, arrivé à Trèves, les mit toutes sous les yeux de l'empereur.

Une telle occasion de verser le sang ne pouvait que plaire au féroce Valentinien, que Remigius excitait d'ailleurs à la colère. Il ordonna de sa pleine puissance et autorité impériale la mort de tous ceux qui avaient commis le crime de lèse-majesté d'avoir tenté de le tromper, et chargea de la recherche des coupables le vicaire d'Afrique Crescens. Celui-ci fit comparaître à Utique, sa

résidence et le chef-lieu du diocèse (1), en premier lieu Jovin, comme promoteur de l'intrigue, et trois personnages influents de Leptis, Lucius, Concordius et Cælestinus, comme ses complices. Leur condamnation était prononcée d'avance. On les présenta au tribunal du Vicaire, puis on les conduisit au supplice. La hache mit fin à leur existence.

Le président de la Tripolitaine, Ruricius, avait été aussi arrêté. Romanus avait contre lui une haine implacable, et Remigius avait obtenu de l'empereur sa condamnation à mort. Elle était basée sur l'emploi, dans son rapport, de certaines expressions que le souverain jugea inconvenantes. On le conduisit donc à Sétif, qui était alors le quartier général de la frontière de l'Ouest, et là, en présence de toutes les troupes rassemblées pour l'exemple, on lui trancha la tête.

Restait un survivant de la première ambassade. Par sa première décision, Valentinien l'avait déféré à la justice du comte et du vicaire d'Afrique. Sa défense fut habile et énergique, au point d'en embarrasser les juges ; car, un jour qu'on le menait à l'audience, il trouva sur son passage une foule de soldats furieux qui s'écrièrent à sa vue : « Le voilà ! ne le voyez-vous pas, ce Tripolitain, ce bourgeois qui nous accuse de lâcheté, quand c'est lui qui, nous laissant sans vivres et sans transports, a fait manquer notre expédition. Il sied bien à un pareil coquin d'attaquer notre honneur ! » Puis, au milieu des cris et des huées, ces furieux se précipitèrent à travers l'escorte, l'écartèrent, se jetèrent sur l'accusé et le laissèrent à demi-mort sur la place. On reconnaît ici la main secrète de Romanus. Flaccianus ne mourut pas pourtant de ces mauvais traitements ; ses juges mêmes, qui ne pouvaient lui trouver d'autre crime que d'avoir porté à l'empereur une requête de Leptis, ne purent

(1) Carthage était la résidence du proconsul d'Afrique, gouverneur de la province d'Afrique.

prendre sur eux de le condamner et en référèrent à l'Empereur; mais, pendant que le dossier de l'enquête traversait les mers, l'accusé réussit à séduire ses gardes et se sauva à Rome, où il se perdit dans la foule d'étrangers qui encombraient la capitale du monde. Il y mourut, peu après, de mort naturelle.

Ainsi se termina cette lamentable affaire, dont on a dit de son temps « que la justice en avait pleuré. » Elle nous montre dans tout leur jour les caractères du temps, un tyran féroce sur le trône, autour de lui des dignitaires cupides et cruels, au-dessous, des employés d'une corruption et d'une avidité sans bornes. A côté de cela, une armée de soldats mercenaires sans autre passion que l'argent, et enfin, sous la domination de tous ces gouvernants, des âmes faibles, sans courage et sans dignité, abâtardies par l'abus des jouissances physiques, par le manque de croyances fermes et par la tyrannie du souverain.

Heureusement, dit l'auteur payen auquel nous avons emprunté le cadre de ce récit, « heureusement la justice de Dieu est éternelle, et son œil vigilant sut, au jour dit, retrouver les complices de cette infâme machination. » Romanus, Remigius, Palladius moururent malheureusement. Enhardi, en effet, par la victoire qu'il venait de remporter sur la vérité et la justice, Romanus tenta, peu après, une intrigue plus grave et plus ténébreuse; mais elle amena la révolte d'un prince indigène nommé Firmus, qui se fit proclamer empereur et fut reconnu par tout l'ouest africain. Valentinien envoya aussitôt le comte Théodose pour réprimer cette révolte, et, comme elle avait réveillé ses soupçons contre Romanus, il ordonna à son délégué de saisir les papiers de ce général et de ses principaux agents. Une lettre d'un affidé de Romanus mit sur la trace de l'intrigue. Palladius, frappé d'un mandat d'amener et conduit chez l'empereur, s'étrangla pendant la

route. Valentinien étant mort sur ces entrefaites, Erechthius et Aristomènes reparurent ; une nouvelle enquête se fit. Romanus et Cæcilius furent condamnés et exécutés. Un peu plus tard, Remigius ayant pris sa retraite, un gouverneur qui valait encore moins que lui, fit des recherches sur sa conduite passée. Dès qu'il vit que ces recherches commençaient à porter sur l'affaire de Tripoli, Remigius pris de terreur s'étrangla, comme avait fait Palladius (374), quatre ans après que les Austures avaient pillé Leptis. « La justice divine, dit notre auteur » payen, reste parfois longtemps le bras suspendu ; » mais elle s'abaisse tôt ou tard sur les coupables. »

H. TAUXIER,

Capitaine en retraite.
